



**Dest.** : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.  
**Copie pour information** à  
SGAR-M. BERNICOT, MM. D. LABBE, J.P.  
CONDEMINE, Sous-Préfets,  
Mmes M. DANION, C. GOICHON, Conseillères  
Régionales  
Mmes L. BAILLY, S. WARIN, DAPT –Région  
Bretagne

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ILE DE BATZ - Jeudi 24 février 2011

- **Date de convocation** : 17 janvier 2011
- **Sont Présents**
  - . MM. les Maires de : BREHAT, Patrick HUET  
BATZ, Guy CABIOCH  
OUESSANT, Denis PALLUEL  
MOLENE, Jean-François ROCHER  
SEIN, Jean-Pierre KERLOC'H  
GROIX, Eric REGENERMEL  
LE PALAIS, Frédéric LE GARS  
HOUAT, Luc LE GURUN  
HOEDIC, André BLANCHET  
ARZ, Daniel LORCY  
MOINES, Jean PRESSARD  
YEU, Bruno NOURY  
AIX, Alain BURNET
  - . Mmes, MM. les représentants de LOCMARIA, Cécile GUILLOTTE  
YEU, Guy BEZILLE  
AIX, Eric LEVRAUD
  - . M. Gérard CARIOU, Président de l'Office de Tourisme de Ouessant
- **Ont donné pouvoir** :
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE
- **Sont également présents** :
  - . Manuela THERAUD – Assistante technique tourisme & communication–AIP
  - . Emilie GAUTER – Chargée de mission Energie, Développement Durable-AIP
  - . Pierre Philippe JEAN – Directeur – AIP
- **Se sont excusés** :
  - . M. Daniel CARUHEL, Maire de Granville et son représentant, M. J.P. GROSSE
  - . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant/les Glénan et sa représentante, Mme L. CARAMARO
  - . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon,
  - . M. Pierre-Yves DESARD, Maire de Bangor,
  - . M. Jean-Yves BANNET, Maire de Locmaria
  - . M. Yves BRIEN, Conseiller Général de Belle-Ile en mer
  - . M. Jean-Yves COZAN, Conseiller Général d'Ouessant
  - . Mme Denise GUILLAUME, Conseillère Générale de Groix
  - . M. Henri TURBE, Conseiller Général de Yeu
  - . M. Eric TARAUD, Président du CLPM de Yeu
  - . M. Gérard BOUCHET, Président du GASPE

➔ 16 membres du Conseil d'Administration présents ou représentés

## **1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 10/12/2010**

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

Le Président fait appel des questions diverses :

- . sur les transports (J. Pressard)
- . sur la Santé (A. Burnet)
- . sur l'intercommunalité (D. Palluel +B. Noury+J.P. Kerloc'h+P. Huet ).

## **2°) Fonctionnement de l'association**

### **. Exécution du budget 2010**

Le Président commente les décalages entre le budget voté et le compte de résultat 2010.

En ce qui concerne les dépenses, le poste « déplacements-réceptions » intègre les frais de déplacements générés par les 2 personnes en stage. Le poste « salaires et charges » est moindre dans la mesure où le poste « chargé de mission énergie » n'a été pourvu qu'en septembre 2010.

En ce qui concerne les recettes, à noter la subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (stage « diagnostic »).

Le compte de résultat affiche un déficit de 4 050 €, ce qui est nettement amélioré par rapport à l'année 2009.

### **. Programme et projet de budget 2011**

Le budget prévisionnel pour 2011 s'élève en recettes et dépenses à 313 988 €, conformément à la décision du CA précédent.

Cette hausse est liée essentiellement :

- à la prise en compte de la mission « énergie et développement durable » sur l'ensemble de l'année,
- à une augmentation du poste « actions/études » correspondant au terme de l'étude en cours sur la fiscalité et l'engagement de l'atelier « entreprendre ».

Les recettes augmentent sur proposition du CA du 23/09/2010, à raison d'une cotisation des communes de 2,5€ par habitant/DGF. Cette hausse n'a pu être répercutée auprès des Conseils Généraux, car décidée postérieurement à la date de dépôt des dossiers.

### **. Préparation de l'Assemblée Générale**

Le Président indique qu'aucun représentant de l'Etat ne sera présent à l'Assemblée Générale, ceux-ci s'étant excusés du fait de la période de réserve induite par les prochaines élections cantonales. Il précise toutefois que cette date avait été fixée en concertation avec la sous-préfecture de Brest.

- Outre les points habituels de l'ordre du jour, une partie de l'AG sera consacrée à la présentation de l'état d'avancement de l'étude sur la fiscalité des communes par M. Le Meur de Ressources Consultants Finances (point prévu à cette séance et donc reporté).
- Le Président de la Région Bretagne sera présent et devrait annoncer le principe de son accord au renouvellement du contrat à son issue.
- Le Président propose enfin que soit donnée lecture de la motion votée par le CA du Collège des Îles du Ponant lors de l'Assemblée Générale, demandant le maintien des moyens d'exercice de cet établissement, essentiel pour le devenir des îles.

### ○ **Intercommunalité**

Le Président fait part à l'Assemblée de la teneur des discussions ayant eu lieu récemment avec le sous-préfet de Brest quant à la mise en place de l'intercommunalité dans le Finistère. 2 îles en font d'ores et déjà partie (Batz et Molène) ; 2 autres n'en font pas partie et ne le souhaitent pas (Sein et Ouessant). Un argumentaire a été fourni par chacune d'elle justifiant leurs positions. De même Bréhat et Yeu ne souhaitent pas être intégrées dans une intercommunalité et ont fait parvenir leurs motivations auprès des représentants de l'Etat. Les raisons sont à la fois diverses et communes : pas de rapport avec le littoral proche et/ou centre urbain éloigné, pas de démarches, d'objectifs communs et « partageables », pas de bénéfices avérés de mutualisation de moyens...

Cette situation va de pair avec la disparition annoncée des cantons insulaires et un risque de sous représentation des intérêts spécifiques des îles liés à des contraintes géographiques et matérielles. Au cours des débats, l'idée d'un représentant parlementaire -un « sénateur des îles »- est évoquée comme ceux qui existent pour représenter les « français » de l'étranger...

Certains maires, parties prenantes d'intercommunalités, confirment qu'il est fondamental qu'en cas d'adhésion, le projet soit partagé entre l'île et le reste du territoire. Pour autant, les spécificités insulaires demeurent et leur reconnaissance à tous les échelons indispensable.

Le CA confirme sa position exprimée dans le cadre de la motion votée le 4/06/2010. Il insiste particulièrement pour que les îles gardent leur libre choix. Il constate que le regroupement des intérêts des îles, depuis 40 ans au sein de l'Association, a fait ses preuves et la preuve de la volonté des communes de trouver des modalités de coopération adaptées. Ce regroupement permet aussi de mener des actions transversales pour l'ensemble des îles avec différents partenaires. Le projet pour évoluer vers un Etablissement Public rentre dans cette perspective.

### **3°) Programmation 2011 et orientations pour les prochain(e)s contrat et/ou convention** **Examen des projets de programmation des enveloppes régionale et FNADT restantes en Bretagne**

Le Président rappelle la situation aujourd'hui des différentes enveloppes :

- au titre du contrat avec la Région : le solde « disponible » est de 200 000 €, celui-ci se terminant fin 2012 ;
- au titre de la Convention avec l'Etat, le solde disponible est de 900 000€, celui-ci se terminant fin 2013.

Le Directeur fait remarquer que ces montants sont des bilans des projets programmés, proposés et validés par les comités de pilotage et de programmation. Un certain nombre de projets sont en cours de « complétude » et de transmission.

Certains maires demandent que les projets inscrits à la « programmation » soient ceux inscrits au budget communal afin d'éviter l'immobilisation de crédits sur des projets qui n'aboutiront pas.

Le Directeur rappelle que le calendrier des Comités de programmation/pilotage est en principe prévu pour répondre à cette contrainte :

- . Automne de l'année N : prévisions pour N+1 ;
- . Mars N+1 : validation des dossiers et plans de financement.

#### **. Priorités et modalités d'élaboration pour les prochains contrats**

Le contrat avec la Région Bretagne arrive à échéance fin 2012, la convention avec l'Etat fin 2013.

Compte tenu des récents contacts avec le Président de la Région Bretagne (cf +haut), il convient dès maintenant de réfléchir aux priorités que les îles souhaitent donner pour le renouvellement du contrat avec la Région Bretagne.

Par ailleurs, le CA convient que cette démarche soit celle de l'ensemble des îles et de l'association de façon à rechercher ensuite des partenariats parallèles entre l'association et les autres Régions et entre les îles et leur Région.

De même, ce travail servira de base aux discussions qui seront à mener avec l'Etat.

Il est important qu'il puisse être finalisé le plus rapidement possible compte tenu des incertitudes pendantes : renouvellement des contrats de projet ? Évolution de la réforme des collectivités en 2014 ? etc....

#### **4°) Projet d'établissement public**

Le Président part de la demande effectuée auprès du Préfet de Région de solliciter le concours d'un attaché principal, dernièrement en poste à la DATAR, et susceptible d'être mis à disposition pour une période limitée mais prochaine. **En tout état de cause et quelle que soit l'issue de cette demande, le CA confirme son intérêt pour évoluer vers cette forme juridique, dans le contexte actuel.**

#### **5°) Présentation de l'étude en cours sur la fiscalité**

Elle est reportée pour le lendemain, à l'Assemblée Générale.

#### **6°) Proposition de Foncier de Bretagne**

Le Directeur et F. Le Gars rapportent les discussions récentes avec le directeur de Foncier de Bretagne (cf note remise en séance).

L'EPFR, maintenant opérationnel, propose de signer une convention-cadre avec l'AÎP qui permette de valider les orientations et les principes d'intervention de l'Etablissement dans les îles. Le cas échéant, une harmonisation sera établie par l'EPFR avec les EPCI également contractants et auxquels certaines îles seraient adhérentes. Des conventions opérationnelles seront ensuite signées avec les Communes pour les opérations qui les intéressent.

**Le Président propose à l'Assemblée de donner son accord. Il est acquis très favorablement,** plusieurs participants soulignant l'intérêt d'une reconnaissance ainsi collective à travers l'Association, à l'exception de M. le Maire de l'île aux Moines qui s'abstient, arguant du fait qu'il se déjuge, l'EPCI auquel sa commune appartient ayant voté contre la création de cet établissement.

#### **7°) Point sur les actions en cours**

**. Actions « Energie et Développement Durable »** - cf note jointe au dossier

E. Gauter précise notamment qu'une enquête auprès des professionnels du tourisme va être tout prochainement lancée, un programme d'actions spécifiques étant en cours de mise en place en partenariat avec la CRCI.

### **. Actions « Tourisme et Communication »**

3 points sont évoqués :

- Le bouclage des reportages photos prévu pour fin juin,
- La participation à la manifestation « Défi des ports de pêche » à Granville (semaine du 30 mai au 5 juin) qui tombe en même temps que la Semaine du Golfe.  
Le CA souhaite que soient recherchées les possibilités de participer aux 2 manifestations.
- Le 40ème anniversaire de l'Association et l'édition d'un document  
M. Théraud rappelle les idées validées précédemment pour le 40ème anniversaire :
  - . une manifestation conviviale, à l'occasion d'un prochain CA (juin ?) réunissant les amis et jeunes et plus anciens de l'Association,
  - . une conférence consacrée lors des « Insulaires »,
  - . un document particulier : à définir entre le fascicule « faits & chiffres » et le document édité pour les 20 ans de l'Association.

### **8°) Informations diverses**

- **NATURA 2000 en mer** -point reporté ultérieurement.
- **Projet d'atelier « Entreprendre sur une île »**  
Conformément aux orientations du programme, un contact a été pris avec le master « expertise et gestion de l'environnement littoral » pour offrir un stage rémunéré consacré au travail préparatoire : analyse sur une /deux îles test, préparation de la réponse à l'appel à projet « ASOSc », prise de contact avec les partenaires. L'objectif est d'organiser cet atelier en septembre 2012.
- **Festival « Les Insulaires »** : information sera faite lors de l'Assemblée Générale.

### **9°) Questions diverses**

#### **a) Les transports**

J. Pressard fait part de son souhait d'étendre les amplitudes de passage vers le soir pour faciliter les mouvements domicile-travail sur l'île aux Moines. Au cours du débat qui révèle la grande disparité de la situation des îles et des insulaires, seulement 1 bateau par jour dans certains cas, au départ du continent..., il est convenu de :

- consacrer un prochain débat au sujet,
- sur la base de la demande, de répondre aux besoins des insulaires.

#### **b) La santé**

A. BURNET fait part de la situation préoccupante de l'île d'Aix puisqu'il n'y plus de médecin, ni de présence de service de soins sur l'île hors période estivale. Or c'est un élément majeur de maintien de la population, compte tenu de son vieillissement.

Le Président informe qu'une prochaine rencontre avec l'ARS de Bretagne est prévue prochainement, à notre demande, et que le cas des îles en général sera évoqué, quitte à ce qu'une rencontre avec l'ARS de Poitou-Charentes soit sollicitée. De fait, la situation de la permanence des soins sur l'ensemble des îles demeure précaire et sans certitude pour l'avenir.

**c) Autres questions diverses**

- Prochain CA : la possibilité de le grouper avec « l'anniversaire » des 40 ans est proposée en Juin (à Sein ?).
- Le Président rappelle que selon les statuts, le renouvellement du Bureau devra avoir lieu à l'automne prochain pour une durée de 3 ans.

La séance est levée à 18h30.

XXXXXXXXXXXX